



## **FarMaine : Foncier, Aménagement et Régulations dans le bassin de la Maine**

**Marie Fournier (CNAM - Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes)**  
**Pascal Dagron (Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique - AC3A)**

---

Partenaires scientifiques : CNAM Le Mans, Université du Maine, ESA Angers, INRA Rennes.

Partenaires socio-économiques : AC3A, Chambre d'agriculture Pays de la Loire, Chambre d'agriculture de la Mayenne, Chambre d'agriculture de la Manche.

### **Résumé**

Le projet FARMaine part du constat que les espaces de fonds de vallée en France sont de plus en plus fortement et concrètement impactés par les politiques d'environnement, que ce soit en milieu rural ou péri-urbain. Les politiques de l'eau, de la biodiversité et de gestion du risque d'inondation entre autres sont à l'origine de nouveaux types d'aménagements et de pratiques ayant des conséquences directes sur les systèmes fonciers agricoles locaux ; de ce point de vue, les fonds de vallée sont souvent des lieux de confrontation des pratiques agricoles et des politiques d'environnement.

L'objectif du projet FARMaine est d'éclairer au travers de plusieurs regards disciplinaires (aménagement, droit, économie, géographie, sociologie) les modalités de mise en œuvre des politiques d'environnement et leurs conséquences sur les pratiques et le foncier agricole dans les espaces de fonds de vallée. Il s'agira de :

- Comprendre les implications socio-spatiales et économiques des politiques d'environnement sur les pratiques et le foncier agricoles dans les zones de fonds de vallée ;
- Identifier les modalités de régulation des différents usages présents sur ce foncier agricole.

Notre hypothèse principale est que la mise en œuvre de ces politiques d'environnement transforme les pratiques agricoles et les systèmes fonciers localement et favorise l'émergence d'un système local construit de régulation des usages et des droits sur le foncier agricole. Nous faisons aussi l'hypothèse que cette transformation peut constituer une opportunité pour le développement de nouvelles activités agricoles et ainsi concourir au développement durable de ces zones.

Nous retenons 4 questions principales pour ce projet :

- Quelles sont les caractéristiques et les problématiques rencontrées aujourd'hui par les systèmes agricoles en fonds de vallée ?
- Comment les politiques publiques d'environnement impactent le foncier agricole ?
- Quels sont les modes de régulation des usages sur ce foncier suite à la mise en œuvre de ces politiques d'environnement ?
- Voit-on l'émergence de nouveaux systèmes agricoles répondant aux enjeux environnementaux locaux dans les fonds de vallée ?

**Valorisation attendue pour les partenaires socio-économiques qui s'appuie sur la recherche effectuée dans le projet**

- La création d'un site internet dédié aux travaux du projet et à ses résultats (Web SIG)
- La réalisation d'un film documentaire en français retraçant le projet initial du projet, son itinéraire, sa méthode et ses principaux résultats. Une restitution avec projection à l'ensemble des acteurs impliqués.
- La mise en place d'un module de formation continue au sein de l'offre d'enseignement du CNAM. Ce module concernera en particulier les outils juridiques pouvant être mobilisés dans la mise en œuvre des politiques d'environnement.
- Valorisation des travaux dans des revues professionnelles (revue *Géomètre*, revue *Espaces Naturels* (ATEN), Revue Foncière) et dans les enseignements dans les écoles d'ingénieurs.
- Publication d'articles de recherche dans des revues comme NOROIS, Vertigo, Développement Durable et Territoires, Economie Rurale.
- Organisation d'un colloque « chercheurs »/« gestionnaire » par l'ESGT.